

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les conditions de travail semblent, a priori, différentes selon les secteurs d'activité, le travail agricole diffère du travail en usine ou au bureau. Pourtant cette deuxième moitié du **XX e siècle** a vu, par la rationalisation du travail et l'automatisation, se transformer et se rapprocher les techniques employées, dont le gain de productivité et le contrôle des ouvriers forment les avantages les plus évidents mais dont la parcellisation des tâches et la perte de contrôle sur son ouvrage par le travailleur sont les inconvénients les plus notables : techniques nouvelles d'élevage dans le cadre de l'agro-business, travail à la chaîne, utilisation de plus en plus importante de l'ordinateur.

« **Le travail en miettes** » selon l'expression de **G. Friedman** dérive des techniques mises au point à la fin du siècle dernier par Frédéric Winslow Taylor qui découpa le travail ouvrier en gestes simples afin d'éliminer les mouvements inutiles provoquant une perte de temps : il ramène ainsi le travail d'un poseur de briques de **18 à 5 gestes**.

Cette rationalisation des gestes contenait le principe du travail à la chaîne.

Dès le début du siècle à **Chicago**, les conserveries recourent à ce procédé et **Henry Ford** met en place **en 1913**, la première chaîne de montage automobile : la production qui était **en 1906** de **8 423 voitures**, s'élève **en 1920** à **1 250 000 voitures** ; cette transformation technique de la production permit la marche vers une société dite de consommation.

De puis 1960, une nouvelle étape avec l'**automatisation** des tâches due aux ordinateurs ; les employés du secteur tertiaire lors d'une grève au **crédit Lyonnais**, revendiquent contre les nouvelles conditions de travail qui les transforment en « **O.S. de la paperasse** ». Parcellisation du travail et automatisation posent actuellement **deux problèmes essentiels** :

-**Sur le plan de la productivité**, l'efficacité des méthodes est remise en cause et de nouvelles méthodes sont expérimentées : des expériences de rotation des tâches, d'élargissement des tâches, le travail en groupes semi-autonomes.

-**Le second problème** est celui des transports entre automatisation et chômage : la machine remplaçant l'homme sans que la production augmente. De nouvelles tendances se dessinent : développement du travail à temps partiel, du travail intérimaire qui tendent à créer de nouveaux emplois mais remettent en cause le statut du travailleur en contournant les conventions collectives qui lui assurent un certain degré de protection.